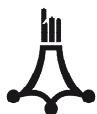


VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025
Délibération N°2025-166



VILLE de RODEZ

Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

L'an 2025, le lundi 8 décembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 2 décembre 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSEDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (25) :

Mesdames ABOU Nadia, ALAUZET Céline, BEZOMBES Martine, BERARDI Marion, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, CORTESE Franck, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (4) :

FERRAND Bernard	a donné pouvoir à	FOURNIE Francis
COLIN Laure	a donné pouvoir à	LIEGEOIS Patrick
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	BERARDI Marion

Conseillers excusés et non représentés (6) :

DONORE Joseph, JULIEN Serge, COMBET Arnaud, FAUX Mathilde, VIDAL Sarah, COSSON Jean-Michel.

Secrétaire de séance : Benjamin GOMBERT

DELIBERATION N°2025-166 – BUDGET COMMUNE - ETAT DE LA DETTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant ce qui suit :

Conformément aux recommandations de la circulaire interministérielle du 25 juin 2010 relative aux risques liés à la gestion active de la dette des collectivités territoriales, un rapport sur l'état et l'évolution de la dette de la Ville de Rodez est annexé à la note de présentation du budget primitif 2026.

1 – La dette de la commune est soldée :

L'encours de la dette propre du budget principal était, fin 2008, de 23,4 M€ et s'est éteint en date du 1^{er} janvier 2024.

Cette situation singulière permet à la collectivité d'augmenter sa capacité d'autofinancement sans avoir à rembourser du capital en section d'investissement et les charges de la dette en fonctionnement. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2024, la Capacité d'Autofinancement (CAF) Brute de la collectivité est égale à sa CAF nette. Voici pour information la comparaison avec la situation des principales Villes d'Occitanie en 2024 (source DGCL).

Membres du Conseil municipal
En exercice : 35
Présents : 25
Conseillers excusés et représentés : 4
Conseillers excusés et non représentés : 6

VILLE DE RODEZ

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025

Délibération N°2025-166

Villes	Nombre habitants	DETTE des Villes	DETTE en €/hab	ANNUITE de la dette
RODEZ	26 037	0 €	0 €	0 €
TOULOUSE	509 200	273 018 000 €	536 €	28 150 000 €
MENDE	13 087	7 784 000 €	595 €	1 191 000 €
AURILLAC	27 106	23 273 000 €	859 €	3 085 000 €
AUCH	24 115	21 032 000 €	876 €	3 061 000 €
ALES	44 455	38 963 000 €	915 €	10 162 000 €
CARCASSONNE	47 345	52 984 000 €	1119 €	8 020 000 €
NARBONNE	57 571	66 844 000 €	1161 €	8 605 000 €
NIMES	150 335	175 473 000 €	1167 €	24 349 000 €
TARBES	44 941	56 623 000 €	1260 €	7 939 000 €
ALBI	51 317	48 396 000 €	1322 €	6 885 000 €
MILLAU	22 399	29 923 000 €	1336 €	3 743 000 €
MONTPELLIER	305 743	409 256 000 €	1339 €	38 821 000 €
BEZIERS	81 456	123 114 000 €	1511 €	14 748 000 €
PERPIGNAN	121 139	194 334 000 €	1604 €	23 991 000 €
CAHORS	21 045	34 898 000 €	1658 €	4 117 000 €
MONTAUBAN	63 382	110 257 000 €	1740 €	8 510 000 €
CASTRES	44 061	77 442 000 €	1758 €	9 325 000 €

2 - Perspectives pour l'année 2026 :

Au 1^{er} janvier 2026, la totalité de l'encours des budgets annexes s'élève à 805 648,36 € (emprunts à taux fixe) pour les parcs publics de stationnement.

Les résultats 2025 seront reportés au budget supplémentaire 2026 et autofinanceront la majorité des dépenses inscrites au Budget 2026 du Budget Principal et de ses budgets annexes.

3 - Profil de l'encours de dette prévisionnel à la fin de l'exercice 2026 :

BUDGET PRINCIPAL	2008	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Prévisionnel 2026
En cours au 31/12	23 419 000,00 €	5 560 865,60 €	3 415 500,05 €	1 795 416,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Taux Fixe	38,35%	9,23%	936,00%	9,36%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux Variable	19,17%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux Révisable	42,48%	88,59%	90,64%	92,95%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

BUDGETS ANNEXES	2008	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Prévisionnel 2026
En cours au 31/12	348 818,00 €	2 566 451,00 €	2 164 849,64 €	1 964 451,69 €	1 208 478,52 €	1 007 060,45 €	805 648,36 €	604 236,27 €
Taux Fixe	88,20%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%
Taux Variable	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Taux Révisable	11,08%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

4 – Opportunités offertes par ce désendettement :

L'absence de remboursement de la dette du budget principal permet à la Ville de Rodez de maintenir un niveau de dépenses d'investissement élevé, grâce aux marges libérées par l'absence de remboursement de capital et de frais financiers.

Pour illustrer ces propos, voici pour information un tableau récapitulatif du montant des dépenses d'équipement par habitant des principales Villes d'Occitanie en 2024 :

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025
Délibération N°2025-166

Comparatif des principales Villes d'Occitanie.

Villes	Nombre d'habitants	Dépenses d'équipement €/hab
RODEZ	26 037	793
MONTAUBAN	63 382	758
MONTPELLIER	305 743	656
AURILLAC	27 106	613
BEZIERS	81 456	552
AUCH	24 115	504
CAHORS	21 045	452
NIMES	150 335	411
TARBES	44 941	405
PERPIGNAN	121 139	403
NARBONNE	57 571	395
TOULOUSE	509 200	365
CARCASSONNE	47 345	342
ALBI	51 317	310
MENDE	13 087	251
CASTRES	44 061	238
MILLAU	22 399	235
ALES	44 455	215

A titre d'information les montants sont pour :

L'AGGLO 439€/hab.

Le DEPARTEMENT 166 €/hab.

La REGION 102 €/hab.

Source : DGCL 2024

Cette comparaison démontre également le haut niveau des dépenses d'équipement par habitants pour la Ville de Rodez par rapport aux autres collectivités d'Occitanie.

La Commission Ville durable a émis un avis favorable sur ce dossier.

Le Conseil municipal par 25 voix pour et 4 voix contre (BERARDI Marion, BERTAU Iléana, ECHENE Eléonore, CESAR Alexis) :

- approuve le rapport sur l'état de la dette pour le Budget primitif 2026 ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance

Signé : Benjamin GOMBERT

Acte dématérialisé

Le Maire

Signé : Christian TEYSEDRE

Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 12 décembre 2025

Transmise en Préfecture le 12 décembre 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télerecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20251208-DEL2025166-DE
Reçu le 12/12/2025

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2025
Délibération N°2025-166